

**RAPPORT DU MAIRE AUX CITOYENS SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU  
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire, Eugène Gagné, dépose à la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2026, son rapport sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025.

Dans son rapport, la firme Raymond Chabot Grant Thornton, vérificateur externe de la Municipalité, confirme que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Weedon au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux *Normes comptables canadiennes pour le secteur public*. Les états financiers présentés ici sont ceux de l'administration municipale uniquement, ils n'incluent pas les organismes contrôlés et partenariats.

**ÉTATS FINANCIERS 2025 (non-consolidés)**

**Revenus**

|                |              |
|----------------|--------------|
| Fonctionnement | 8 439 734 \$ |
|----------------|--------------|

---

|                |              |
|----------------|--------------|
| <b>Charges</b> | 8 557 277 \$ |
|----------------|--------------|

---

|   |              |
|---|--------------|
| <b>Déficit de fonctionnement de l'exercice<br/>avant conciliation à des fins fiscales :</b> | (117 543) \$ |
|---|--------------|

**Éléments de conciliation à des fins fiscales**

|                                   |              |
|-----------------------------------|--------------|
| Amortissement des immobilisations | 1 200 789 \$ |
|-----------------------------------|--------------|

|                                   |           |
|-----------------------------------|-----------|
| Cession nette des immobilisations | 22 621 \$ |
|-----------------------------------|-----------|

|  |              |
|--|--------------|
| Remboursement de dettes à long terme : | ( 528 175)\$ |
|--|--------------|

**Affectations**

|                            |             |
|----------------------------|-------------|
| Activités d'investissement | (352 268)\$ |
|----------------------------|-------------|

|                                      |            |
|--------------------------------------|------------|
| Excédent (déficit) de fonctionnement | 483 049 \$ |
|--------------------------------------|------------|

---

|   |                   |
|---|-------------------|
| <b>Excédent de fonctionnement de<br/>l'exercice à des fins fiscales</b> | <b>708 472 \$</b> |
|---|-------------------|

Les revenus de fonctionnement s'élèvent à 8 439 734 \$ et les charges sont de 8 557 277 \$, pour un déficit de fonctionnement de l'exercice de 117 543 \$. Nous devons ajouter à ce surplus un montant de 826 016 \$ provenant de la conciliation à des fins fiscales qui inclut les amortissements des immobilisations, les excédents et réserves financières qui ont servis à équilibrer le budget moins le remboursement de la dette à long terme et les activités d'investissement.

Le total de l'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales au 31 décembre 2025 est de 708 472 \$.

## **EXCÉDENT ACCUMULÉ**

Le total de l'excédent non affecté accumulé (surplus libre) au 31 décembre 2025 est de 977 593 \$, l'excédent de fonctionnement affecté est de 65 242 \$, les réserves financières et fonds réservés totalisent 704 689 \$, incluant le montant au fonds de roulement. Le montant des actifs municipaux (propriétés, chemins, machineries, etc.) se chiffre pour sa part à 18 540 106 \$.

Le surplus de l'exercice financier s'explique par plusieurs facteurs, dont :

- Les revenus de droit de mutations immobilières ont été de près de 53% plus élevés que le montant budgété, malgré que nous ayons revue ce poste budgétaire à la hausse par rapport au budget précédent;
- Les ventes de terrains dans le secteur résidentiel ;
- La diminution des dépenses dans certains postes, dont *administration* ainsi que *loisirs et culture*. Les dépenses ont été moins élevées que celle prévues, notamment en raison de travaux non-réalisés, cependant ces sommes ont été réservées pour le budget 2026.

Concernant notre excédent accumulé, nous confirmons que celui-ci demeure raisonnable pour une municipalité possédant un budget et des infrastructures comparable à Weedon. Ces argents (excédent non-affecté, excédent affecté, réserves financières et fonds réservés) nous donnent la possibilité d'intervenir rapidement advenant un imprévu, de saisir une occasion d'avancement pour la municipalité et d'éviter la hausse du taux de taxe, puisque dans les deux dernières années, une partie de ces montants nous a servi à équilibrer le budget.

De plus, ces montants nous permettent de payer certains investissements comptants, évitant à nos contribuables les frais de financement. Notre flotte de camions s'est d'ailleurs rajeunie ces dernières années, sans pour autant augmenter l'endettement municipale. D'ailleurs, depuis 2023, l'endettement totale à long terme de la municipalité est descendu de 1 205 732 \$, alors que nos actifs se sont maintenus.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

Concernant les taxes municipales perçues, si les chiffres indiqués dans les états financiers nous indiquent une baisse du revenu en 2025 par rapport au revenu 2024, c'est en raison de la collecte des matières recyclables qui n'est plus facturée aux propriétaires depuis 2025, mais plutôt assumé par Écoentreprise Québec. Ce montant représente autour de 140 000 \$.

Nous sommes heureux de mentionner que l'augmentation du rôle d'évaluation en 2025 a été de 4 885 000 \$ (valeur imposable). Cette augmentation est due aux nouvelles constructions et rénovations.

## **RÉALISATIONS 2025**

La Municipalité a réalisé divers travaux d'entretien et/ou d'immobilisations et a investi à plusieurs niveaux, dont notamment :

- Mise en place de la nouvelle rue Libérali, les travaux sont avancés à 70% et les terrains sont déjà tous vendus;
- Mise aux normes de la station d'eau potable du secteur Saint-Gérard avec l'ajout d'un système de désinfection à 99,99 %;
- Travaux majeurs pour le changement de certains ponceaux du chemin de la Mine, du 4<sup>e</sup> Rang et du chemin de Fontainebleau, grâce à l'aide financière provenant du *Programme d'aide à la voirie locale – volet redressement*;
- Mise en fonction de la station de lavage de bateaux et des barrières d'accès au lac Aylmer et au lac Louise;
- Achat d'un nouveau camion 10-roues avec équipement de déneigement;

- Pavage du chemin Ferry en entier;
- Réfection et pavage sur une partie du chemin de la Rivière-au-Saumon, près du pont;
- Début des travaux pour le parc des aînés (projet MADA), dont l'installation d'une nouvelle toilette et d'une dalle de ciment pour faciliter les déplacements, l'ameublement de l'espace se poursuit en 2026;

### **CONCLUSION DU MAIRE**

Je peux donc vous confirmer que la santé financière de la Municipalité de Weedon se porte bien grâce, entre autres, à des efforts continus, à une gestion raisonnable, aux aides financières que nous réussissons à obtenir et aussi grâce au développement immobilier que nous connaissons présentement. Nous avons un but sur lequel nous travaillons tous très fort, les employés, les membres du conseil municipal et moi-même, ce but est que nos citoyennes et citoyens continuent d'obtenir des services de qualité tout en respectant leur capacité de payer. En ce sens, votre conseil municipal est fier d'avoir adopté un règlement de taxation 2026 sans augmentation du revenu relatif à la perception de la taxe foncière et ce malgré l'inflation des dernières années.

Tous ensemble, nous souhaitons poursuivre avec le même alignement pour les prochaines années. Nous voulons conserver une Weedon bien vivant et accueillant, un endroit où il fait bon vivre, où les services sont présents et la nature jamais bien loin. Nous souhaitons, même si nous avons mentionné vouloir conserver le même alignement, faire nôtre le slogan « *Oser se réinventer* », que ce soit dans l'offre des services essentiels ou encore au niveau des loisirs et même au niveau culturel. N'ayez crainte, nous nous réinventerions dans la mesure de nos moyens et nous serons toujours à l'affût d'aides financières qui pourront nous permettre de réaliser nos projets.

Eugène Gagné, maire